

GENDRON, MARTIN

Université du Québec à Lévis (UQAR)

É. Frenette, P. Valois, C. Goulet

Bourse de doctorat 2012

Enquête sur la participation au soccer amateur au Canada

Résumé du projet

De façon générale, le sport est perçu comme un facteur important de développement personnel et social (Sport Canada, 2002). Les bienfaits de la pratique d'activités physiques et sportives ont fait l'objet de nombreuses études (Gendron et al., 2005; Parfitt & Eston, 2005). Néanmoins, depuis plusieurs années, le nombre de jeunes nord-américains pratiquant des sports ne cesse de diminuer (CDC, 2005, 2006; Sport Canada, 2003). En 1998, à peine la moitié des enfants canadiens âgés entre 5 et 14 ans ont participé activement à un sport (Sport Canada, 2000). Qu'est-ce qui fait que la participation à des activités physiques et sportives soit en baisse constante chez les canadiens à partir de l'adolescence ? Le soccer, sport fédéré le plus pratiqué au pays, est un phénomène mondial ne connaissant ni frontières, ni limites et, jouissant d'une popularité sans précédent auprès des jeunes. Comment peut-on apprendre de l'état de la situation de ce sport au Canada afin de maintenir un bon niveau de participation des jeunes dans un environnement sain et formateur ?

L'*Enquête sur la participation au soccer amateur au Canada* avait pour objectifs : (1) élaborer et valider quatre versions du questionnaire d'enquête (joueur, parent, entraîneur, arbitre ; versions française et anglaise) ; (2) comparer les perceptions de joueurs, de parents, d'entraîneurs et d'arbitres au regard de facteurs risquant d'influencer la participation au soccer chez les joueurs U12 à U18 ; (3) identifier les facteurs en relation avec la décision des jeunes canadiens d'initier leur participation et, de maintenir ou d'abandonner la pratique de ce sport. Les résultats serviront à comparer la perception des divers acteurs impliqués, à en dégager les éléments positifs ainsi que les problématiques possibles. Des recommandations d'actions préventives pourront être proposées. Le but ultime de cette démarche est de contribuer à former des citoyens en santé, responsables et socialement adaptés.

Méthodes de recherche

Au total, 3 178 participants ont rempli une des quatre versions du questionnaire (papier ou web) (n joueurs = 1395 dont 50,8% féminin; n parents = 1 130 dont 61,0% féminin; n entraîneurs = 557 dont 85,8% masculin; n arbitres = 96 dont 78,2% masculin). Les participants ont été recrutés sur une base volontaire par l'entremise d'une invitation envoyée par la Fédération de Soccer du Québec et l'*Ontario Soccer Association* à leurs clubs / membres. Les quatre versions du questionnaire (ensuite traduites du français vers l'anglais) ont été élaborées et validées soit auprès d'un comité d'experts et/ou d'un échantillon de joueurs.

En raison de leur complémentarité, deux approches théoriques furent retenues. Au plan développemental, le choix s'est arrêté sur la *Théorie de l'apprentissage social* de Bandura (1986) où l'individu se développe par une influence constante et bidirectionnelle de trois ensembles de facteurs : la personne, son comportement et son environnement. Le choix de cette théorie comportementale s'explique par le fait que les spécialistes s'accordent pour dire qu'outre certaines prédispositions personnelles, l'environnement de l'individu joue un rôle important dans l'adoption de comportements

(Kauffman, 2005; Weinberg & Gould, 1997). De plus, le recours à quatre sources d'information (joueur, parent, entraîneur, arbitre) permet d'apporter un éclairage additionnel.

Au plan écologique, la *Théorie du comportement planifié* de Ajzen (1985) fut choisie dans le but d'étudier l'effet des interventions environnementales et politiques sur l'adoption et le maintien d'un mode de vie actif. Le modèle de Ajzen (1985) permet de vérifier si un environnement est favorable ou non à la pratique d'activités physiques tel le soccer, soit dans ce cas-ci par la qualité des conditions de pratique, la qualité des équipements de sport et de loisir et finalement la qualité des programmes de pratique d'activités physiques offerts. Les différentes échelles de la *Théorie du comportement planifié* présentent des coefficients de consistance interne acceptables : croyances comportementales (11-12 items, $\alpha = ,61$ à $,66$); croyances normatives (17-18 items, $\alpha = ,73$ à $,89$); croyances de contrôle (7 items, $\alpha = ,88$ à $,94$); variables externes - comportements antisportifs (11 items, $\alpha = ,89$ à $,91$).

Résultats de recherche

Facteurs associés initialement à la participation. Il y a consensus des quatre acteurs (joueur, parent, entraîneur, arbitre) sur leur quatre premiers choix des *croyances comportementales* associées aux bénéfices de la pratique du soccer (plaisir, forme physique, amitiés, s'améliorer techniquement). En fait, ces quatre facteurs sont généraux et pourraient bien se trouver dans d'autres activités sportives pour expliquer ce que les joueurs désirent retirer comme bénéfices de leur pratique.

Facteurs associés au maintien de la participation. L'opinion des proches peut jouer un rôle important dans les considérations et l'influence sur un comportement donné (réf. normes sociales et *croyances normatives*). Lorsque questionnés sur les facteurs pouvant amener le joueur à ne plus pratiquer le soccer dans une ligue lors de la prochaine saison, les opinions sont divergentes. Le premier choix des quatre acteurs attribue un rôle déterminant à une autre personne ayant le pouvoir d'influencer la décision du joueur de cesser sa pratique du soccer (joueur = qualité de l'arbitrage; parent = qualité de l'encadrement des entraîneurs; entraîneur et arbitre = pression des parents concernant les performances sportives de l'équipe). Parmi la liste de facteurs, les choix (surtout pour le joueur) sont centrés sur le climat et la qualité de l'encadrement des adultes pour tenter d'expliquer une éventuelle diminution du plaisir à jouer au soccer et à son abandon. Les coûts des équipements de base, les équipements fournis par le club ainsi que la qualité et disponibilité des terrains semblent être des facteurs à faible incidence.

L'opinion des joueurs sur la capacité à maintenir leur pratique du soccer dans le futur (réf. *croyances de contrôle*) est moins cristallisée que celle des adultes. Le rôle du père (et son opinion) face à la décision du joueur de maintenir ou non sa pratique du soccer semble prédominé sur celui de la mère. Selon les résultats obtenus, les joueurs professionnels vedettes ne représenteraient pas un facteur dans le maintien de la pratique chez les amateurs, mais ont-ils une influence sur les comportements de ceux-ci lors de la pratique de leur sport ? Cette question devra être étudiée dans une recherche ultérieure.

Variables externes - comportements antisportifs. La présence de comportements antisportifs (réf. intimidation verbale (IV), intimidation physique (IP), violence physique (VP)) agit en tant que facteur de risque d'abandon du soccer par le joueur. Parmi les facteurs ayant le plus de pouvoir d'influencer la décision du joueur de cesser sa pratique du soccer, il y a consensus au 2^e rang de la liste de chacun des quatre acteurs sur la présence de comportements antisportifs. Des 11 comportements étudiés, la bousculade volontaire (IP), le coup de coude (VP), la moquerie ou sarcasme (IV) et l'insulte (IV) font partie du top 5 de tous les acteurs. Fait à noter, les joueurs et les arbitres (acteurs présents sur le

terrain) rapportent un nombre de comportements antisportifs beaucoup plus élevé que les parents et les entraîneurs (voir près du double dans plusieurs cas). Les écart-types sont élevés ce qui signifie une grande variabilité des résultats. Ceci invite à la prudence face à l'interprétation et à la généralisation; des analyses complémentaires devront être réalisées en tenant compte des différences en fonction de variables telles que le genre, l'âge, le niveau de compétition.

Limites de l'étude. Parmi les limites notons ici : l'accessibilité limitée à joindre des participants par courriel (volet Ontario); les coûts élevés d'une collecte papier aux abords des terrains lors de tournois; un échantillon provenant de deux provinces (en majorité du Québec); la représentation du genre selon les groupes n'est pas celle attendue (ex.: joueurs, parents); enfin, les résultats aux questionnaires reflétant la perception de chacun des acteurs mériteraient d'être contre-validés par des observations en contexte de jeu.

Répercussions sur les politiques

Les résultats de cette recherche permettent aux fédérations et associations de soccer provinciales et régionales de mieux comprendre ce qui entraîne les jeunes à s'initier au sport, à maintenir leur participation et à ce qui les fragilise dans leur décision (à venir) de maintenir ou non cette participation durant la période de l'adolescence. Les orientations stratégiques de la FSQ et de l'OSA ainsi que la formation et l'encadrement des entraîneurs et des arbitres pourront être bonifiés en tenant compte des divers résultats et constats. Par ailleurs, le code d'éthique de chaque acteur impliqué dans ce sport (joueur, parent, entraîneur, arbitre) pourra être mis en valeur et expliqué à travers des exemples issus du rapport de recherche. Aussi, à la lumière de ces résultats, la Politique canadienne du sport (2012) pourra réitérer l'importance de mettre en place un environnement sain et sécuritaire où les jeunes peuvent pratiquer leur sport en répondant à leurs besoins d'avoir du plaisir, de rester actifs et en santé, d'être entourés d'amis et d'adultes compétents dans leur rôle d'encadrement et de développement.

Prochaines étapes

Les prochaines étapes de cette recherche seront de publier des résultats d'analyses faites en fonction de différentes variables (ex.: genre, âge, niveau de compétition, région) et de surmonter certains obstacles afin de faire un suivi auprès des participants (mini-collecte de données) pour vérifier si ces derniers ont maintenu ou non la pratique du soccer et les raisons évoquées. Pour les adultes, il serait intéressant d'investiguer davantage les enjeux socioéconomiques et familiaux liés au soccer, surtout pour les niveaux de compétition AA ou plus (ex.: déplacements, frais divers). Aussi, une recherche future pourra porter sur l'influence de l'action morale (ex : raisonnement moral, atmosphère morale, environnement social), ainsi que de ces facteurs antécédents (frustration, activation) sur le comportement du joueur. En recueillant les perceptions de joueurs et d'adultes impliqués (parent, entraîneur, arbitre) quant à l'action morale dans des situations données, nous souhaitons mieux comprendre le processus et les facteurs influençant la décision du joueur de soccer amateur canadien d'avoir recours à l'agression.

Principaux intervenants et avantages

Pour toutes les raisons évoquées dans la section « Répercussions sur les politiques », nous suggérons de diffuser le rapport aux organismes suivants : Sport Canada, Soccer Canada, les fédérations et associations de soccer provinciales et régionales, le Programme national de certification des entraîneurs, le Programme de formation et de certification des officiels, les organismes provinciaux de promotion de l'activité physique (ex.: Kino-Québec, ParticipAction).